



Ville de
Kingersheim

COMMUNE DE KINGERSHEIM

DOSSIER D'INFORMATION CONCERNANT LA MODIFICATION D'UNE STATION D'ANTENNES RELAIS RUE DE LA GRIOTTE

Conformément à la loi n° 2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, FREE vient de transmettre à la municipalité le Dossier d'Information relatif à leur projet d'évolution d'une station d'antennes relais existante à Kingersheim rue de la Griotte.

Ce dossier est mis à la disposition du public

- sous format papier consultable auprès du service urbanisme (RDC du bâtiment B de la mairie) pendant les heures d'ouverture au public (du lundi au jeudi inclus de 8h30 à 12h et le vendredi entre 8h30 et 14h30)
- sur le site internet de la ville www.ville-kingersheim.fr sous rubrique « Enquêtes publiques »